

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

**COMMUNE
DE
MARSAC-SUR-DON****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 22 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux avril à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de MARSAC-SUR-DON s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Géraldine PINSON LERAY en qualité de Maire.

DATE DE CONVOCATION : 15/04/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 19
PRÉSENTS : 17
REPRÉSENTÉS : 2
ABSENTS : 0
VOTANTS : 19

PRÉSENTS : Mme PINSON LERAY Géraldine, Maire, M. POUPARD Dominique, Mme CLAVIER Hélène, M. Baptiste GRATON, Mme MARTIN Claudia, M. LUCAS David, M. CROCHARD Daniel, M. AMOSSÉ David, Mme HATON Christèle, Mme MATHÉLIER MONNIER Rozane, Mme PERRIGAUD Véronique, M. PROVOST Dominique, Mme ROMÉ Lise, Mme SALMON Karen, Mme TESSIER Brigitte, M. TISSOT Yves.

REPRÉSENTÉS : M. DEFEBVRE Alexandre (*pouvoir à M. POUPARD Dominique*), M. GAIGÉARD Dominique (*pouvoir à Mme PINSON-LERAY Géraldine*),

ABSENTS :

ARRIVÉE TARDIVE : Mme TEMPLÉ Noémie est arrivée à vingt heures quatre minutes et a pris part à l'ensemble des délibérations

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. TISSOT Yves

2026_30 – Désignation de représentants au sein des commissions thématiques intercommunales

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que, par délibération en date du 7 avril 2026, le Conseil communautaire de la Communauté de communes de Châteaubriant-Derval a procédé à la création de plusieurs commissions thématiques permanentes, rattachées chacune à une Vice-Présidence.

Elle précise que ces commissions sont les suivantes :

- Commission Finances, Économie, Marchés publics et travaux,
- Commission Culture,
- Commission Prévention et gestion des déchets,
- Commission Mobilités et Habitat,
- Commission Petite enfance, jeunesse et famille,
- Commission Tourisme, sports, loisirs et communication,
- Commission Agriculture et foirail,

- Commission Environnement 1 : eau,
- Commission Environnement 2 : climat et sécurité civile,
- Commission Santé,
- Commission Personnel, administration générale et mutualisation.

Madame le Maire indique que, conformément à la demande du Président de la Communauté de communes, chaque commune membre doit procéder à la désignation

de ses représentants au sein de ces commissions, en vue de leur validation lors du Conseil communautaire du 7 mai prochain.

Elle précise que plusieurs élus peuvent être désignés pour siéger au sein d'une même commission, dans les conditions fixées par la Communauté de communes, afin de permettre une représentation adaptée de la commune en fonction des thématiques.

Elle souligne qu'au moins un élu par commission apparaît nécessaire, afin de permettre à la commune d'être informée des sujets traités à l'échelle intercommunale et sur son territoire. Elle précise que les élus désignés auront vocation à assurer un rôle de relais d'information auprès du Conseil municipal.

Madame le Maire informe également le Conseil municipal que les commissions se réunissent en moyenne cinq à six fois par an, en fonction de l'actualité et des dossiers devant être présentés au Conseil communautaire. Elle précise que certaines commissions peuvent se réunir moins fréquemment, tandis que d'autres peuvent être amenées à se réunir davantage selon les besoins.

Elle indique qu'un courriel a été adressé en amont aux membres du Conseil municipal afin de leur permettre de se positionner sur les différentes commissions. Elle précise qu'il est toutefois encore possible pour les élus qui le souhaitent de se faire connaître, y compris en séance.

Elle propose donc au Conseil municipal de désigner les représentants de la commune pour chacune des commissions précitées.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **DE DESIGNER** les membres suivants pour représenter la commune au sein des commissions thématiques de la Communauté de communes :

Commission	Représentant(s)
Finances, Économie, Marchés publics et travaux	Géraldine PINSON LERAY David LUCAS
Culture	Baptiste GRATON
Prévention et gestion des déchets	Dominique POUPARD
Mobilités et Habitat	Dominique POUPARD
Petite enfance, jeunesse et famille	Hélène CLAVIER David AMOSSE

Commission	Représentant(s)
Tourisme, sports, loisirs et communication	Géraldine PINSON LERAY Lise ROME
Agriculture et foirail	Daniel CORCHARD Yves TISSOT Dominique PROVOST
Environnement 1 : eau	Daniel CORCHARD Dominique PROVOST
Environnement 2 : climat et sécurité civile	Dominique POUPARD Dominique PROVOST
Santé	Géraldine PINSON LERAY Dominique PROVOST Noémie TEMPLÉ
Personnel, administration générale et mutualisation	/

- **DE PRÉCISER** que la présente délibération sera transmise à la Communauté de communes avant le 29 avril 2026,
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à accomplir toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Vote
Nombre de voix exprimé :
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Extrait certifié conforme,
Fait à MARSAC-SUR-DON, le 27 avril 2026
Le Maire,
Géraldine PINSON LERAY




Le Secrétaire de séance,
Yves TISSOT



Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département ou à son délégué dans l'arrondissement.

Certifié exécutoire par le Maire, sous sa responsabilité, compte tenu de :

- la publication sur le site Internet de la Ville de Marsac-sur-Don le **29 AVR. 2026**
- la transmission au contrôle de légalité le **29 AVR. 2026**